

Date de dépôt : 11 mai 2016

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Eric Stauffer : Combien d'élèves en « maturité professionnelle » formés par l'Etat en 2015 ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 22 avril 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

La Commission des finances ayant refusé que je pose cette question, j'interpelle directement le Conseil d'Etat.

Pour avoir une bonne vision de l'Etat de Genève, nous devons disposer des chiffres détaillés sur l'effort de formation, par service, dans le Grand Etat.

Voici ma question :

En 2015, combien y a-t-il eu d'élèves en « maturité professionnelle » formés dans le Grand Etat (y compris le Petit Etat et les entités subventionnées), en précisant par service ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En réponse à la question écrite urgente 472, veuillez trouver le tableau de synthèse suivant :

Entité	Nombre de "maturités professionnelle" au 31.12.2015
Fondation des immeubles pour les organisations internationales	0
Etat	42
Services industriels de Genève	10
Cliniques de Joli-Mont et Montana	0
Etablissements médico-sociaux	3
Etablissements publics pour l'intégration	0
Hôpitaux universitaires de Genève	24
Hospice général	4
Institution genevoise de maintien à domicile	0
Fondation des parkings	0
Transports publics genevois	5
Hautes écoles spécialisées	8
Université de Genève	2
Genève Aéroport	0
Paexpo SA	0
Total	98

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP